



Exploité par Madame Meryem DURAND

Siège social : 15 rue Etienne Dolet - 93350 Le Bourget

Agrément Préfectoral : E 20 093 0010 0

Déclaration d'activité numéro : 11930833893

Assuré par : Axa Assurance - N°police 10650089504

L'ÉVALUATION DE DÉPART

1. L'évaluation de départ est une première prise de contact entre l'enseignant et l'élève :

Cette 1ère heure de conduite est l'occasion de rencontrer un enseignant de l'équipe « PERMIS EXPRESS ».

Au cours de cette leçon, il pourra vous connaître et mesurer votre aptitude au volant. À l'issue de cette première heure, il vous dira combien d'heures de conduite lui semblent approximativement nécessaires avant de vous présenter à l'examen.

2. Obligation de l'Évaluation de départ :

Cette heure d'évaluation est rendue obligatoire par la loi. Et ce, que vous ayez déjà eu votre permis ou non, et que vous ayez choisi de passer le permis en candidat libre ou non.

Il est impératif qu'elle soit facturée et effectuée avant la signature de tout contrat de formation.

Si vous avez déjà bénéficié d'une évaluation au sein d'une autre auto-école, au cours de cette première heure de conduite, l'enseignant établira un bilan de vos acquis. Il estimera le nombre d'heures dont vous avez besoin pour compléter votre formation. Et il s'adaptera à votre niveau et à votre expérience.

3. La fiche d'évaluation (voir modèle ci-joint) :

À l'issue de cette première heure de conduite, l'enseignant remplit une fiche d'évaluation. Dans ce document, l'enseignant précise combien d'heures de conduite sont jugées nécessaires, que vous soyez débutant ou non, avant votre présentation à un examen. Il ne s'agit que d'une estimation. Ce nombre d'heures pourra évoluer en fonction des progrès ou difficultés constatés pendant les cours.

4. En pratique, l'évaluation est une première prise de connaissance du véhicule :

L'enseignant aura pour objectif d'analyser votre comportement au volant, il observera votre émotivité, votre compréhension et votre mémoire, votre habileté, votre respect des autres et de la sécurité.

L'enseignant est là pour vous conseiller et vous aider. N'hésitez pas, au cours de cette première heure de conduite, à lui poser des questions sur la voiture, les règles de circulation...